Module Réglementaire DSN

REGDSN 4.1.000

Détails de la release

HRa Suite 7 & 9 – DSN V4.1

#### Première édition : Mars 2017

Le paragraphe qui suit ne s'applique pas au Royaume‑Uni ou à tout autre pays dans lequel ces dispositions sont incompatibles avec la législation en vigueur : LE PRÉSENT DOCUMENT EST LIVRÉ "EN L'ETAT". Sopra HR Software DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ, EXPRESSE OU IMPLICITE, RELATIVE AUX INFORMATIONS QUI Y SONT CONTENUES, Y COMPRIS EN CE QUI CONCERNE LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À VOS BESOINS. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion des garanties implicites, auquel cas l'exclusion ci-dessus ne vous sera pas applicable.

Il n'est pas garanti que le contenu du présent document et les exemples de code source qui y figurent, pris individuellement ou en tant qu'ensemble, répondent à vos besoins, ni qu'ils soient exempts d'erreurs.

Ce document peut comporter des inexactitudes d'ordre technique ou des erreurs typographiques. Son contenu est périodiquement mis à jour et chaque nouvelle édition inclut les mises à jour. Sopra HR Software peut procéder à des améliorations et/ou des modifications du ou des produit(s) ou programme(s) décrits dans ce document, à tout moment.

© 1996-2017 Sopra HR Software. Tous droits réservés.

Avertissement

Le présent document peut contenir des informations ou des références concernant certains produits, logiciels ou services HR Access non annoncés dans ce pays. Cela ne signifie pas que Sopra HR Software ait l'intention de les y annoncer. Sopra HR Software peut détenir des brevets ou des demandes de brevet couvrant les produits mentionnés dans le présent document. La remise de ce document ne vous donne aucun droit de licence sur ces brevets ou demandes de brevet.

Les logiciels tierce partie inclus dans HR Access ne peuvent être utilisés séparément de HR Access.

Marques

HRa Suite et HR Access sont des marques déposées de Sopra HR Software. Toute utilisation, reproduction ou représentation nécessite l'accord express et préalable de Sopra HR Software.

Les autres noms utilisés pour désigner des sociétés, des produits ou des services sont des marques ayant leur titulaire respectif.

Mise à jour de la documentation

Le contenu de la documentation HR Access est régulièrement mis à jour à travers les Delivery Pack.

Remarques du lecteur

Vos commentaires et suggestions nous permettent d'améliorer la qualité de nos documentations. Ils jouent un rôle important lors de leur mise à jour. N'hésitez pas à en faire part à la hot-line HR Access.



www.soprahr.com

Le Triangle de l'Arche

8, cours du Triangle

92937 Paris La Défense Cedex

Table des matières

Description des versions 4.1.xx de REGDSN 5

Version 4.1.000 5

Vue d'ensemble 5

Composants 5

Evolutions 6

Corrections 7

Rappel sur les versions majeures 8

Vue d'ensemble 8

Fonctionnalités de la DSN 4.1 8

# Description des versions 4.1.xx de REGDSN

## Version 4.1.000

### Vue d'ensemble

La version 4.1.000 est la première version de la DSN 4.1. **Elle ne permet pas de passer en production.**

Elle permet de produire la DSN mensuelle et les signalements en phase 3.

Elle permet de produire des flux à destination des OPS suivants :

* URSSAF, AGIRC-ARRCO, MSA, Organismes complémentaires, Pôle emploi[[1]](#footnote-1), DGFIP, CNIEG, CAMIEG, CRPNPAC, AUDIENS, IRCANTEC.

### Composants

Cette version de REGDSN comporte les composants suivants :

* Kit applicatif :
* KTFRREGDSN\_41
* Application regDSN – Moteur déclaratif :
* regdsn-4.0.0.tar.gz
* hraccess-feature- 3.4.0.kar
* Application Rechargeur DSN :
* hr-dsn-reloader- 3.4.0-dir.zip

L'installation du kit applicatif est un prérequis à l'utilisation des applications regDSN – Moteur déclaratif.

L'installation de la DSN 4.1 a comme prérequis l'installation du kit applicatif de la DSN 3.3.

Rappelons que :

* L'installation du kit applicatif de la DSN 3.3 a quant à elle comme prérequis l'installation du kit applicatif de la DSN 3.2.
* L'installation du kit applicatif de la DSN 3.2 a quant à elle comme prérequis l'installation du kit applicatif de la DSN 3.1.
* L'installation du kit applicatif de la DSN 3.1 a quant à elle comme prérequis l'installation du kit applicatif de la DSN 3.0.
* L'installation du kit applicatif de la DSN 3.0 a quant à elle comme prérequis l'installation du kit applicatif de la DSN 2.1.
* L'installation du kit applicatif de la DSN 2.1 a quant à elle comme prérequis l'installation du kit applicatif de la DSN 2.0.
* L'installation du kit applicatif de la DSN 2.0 a quant à elle comme prérequis l'installation du kit applicatif de la DSN 1.1.

### Evolutions

Le tableau suivant indique les évolutions apportées par le Delivery Pack REGDSN 4.1 version 4.1.000.

| 4.1.000 | |
| --- | --- |
| *Mensuelle - Flux* | Application des consignes du JMN 2017-1 :   * Nouveau champ 78.006 pour le numéro de contrat du cas IRCANTEC * Rattachement de la cotisation Pénibilité Cotisation de base (code 104) du bloc 81 |
| Rubrique S21.00.40.022 : possibilité d'accueil du numéro d'adhérent à une caisse CIBTP |
| Gestion des cas particuliers de Décalage / Non-décalage de paie |
| Bloc Assujettissement fiscal (S21.G00.44) : chargement de la structure hors paie à partir des résultats de paie |
| Possibilité de fermer une transcodification |
| Gestion de la périodicité des contrats OC |
| En phase 3, possibilité de mapper la nature de contrat (40.007) à partir du répertoire UIP (ZYCO-TYPCON) |
| Nouvelles consignes bloc 41 et "date de profondeur du recalcul" |
| *Signalements - Flux* | Signalements Arrêt de travail :   * Réalimentation des coordonnées bancaires en cas de ressaisie des dates de subrogation * Arrêts saisis en avance : avertissement en cas de demande de génération d'un signalement avant la date effective * Compléments sur l'alimentation de l'adresse mail du contact (bloc 07) |
| Signalements Fin de contrat et Arrêt de travail :   * Limitation de la recherche des DSN mensuelles au mois déclaré et au mois précédent * Génération du signalement sur l'établissement d'affectation en vigueur * Contrôles à la saisie sur les événements AT et FCT (1ère partie) |
| *Signalements M2M – Comptes déclarants* | Dans l'événement, affichage du mot-clé associé au compte déclarant |
| *Mensuelle - Core* | Séparation de la couche core et de la couche GA |

### Corrections

Sauf cas particulier, les corrections effectuées sur les versions 3.3.xx et utiles à la DSN 4.1 sont systématiquement reportées sur les versions 4.1.xx.

#### Patches de l'Extension (kit applicatif)

Le téléchargement de ce Delivery Pack provoquera la livraison de patches correctifs disponibles mais non encore livrés sur votre site. La liste peut varier en fonction de votre version de HR Access et des patches déjà installés sur votre site.

|  |  |
| --- | --- |
|  | Pour connaître la liste des patches susceptibles d'être livrés, veuillez-vous reporter au *Guide d'installation du kit*. |

# Rappel sur les versions majeures

## Vue d'ensemble

La DSN 4.1 est une version majeure du Module Réglementaire DSN REGDSN.

|  |  |
| --- | --- |
|  | **La version 4.1.000** de la DSN n'est pas destinée à passer en production. Pour passer en production phase 3 avec la DSN 4.1, vous devez installer au minimum la version 4.1.100. |

## Fonctionnalités de la DSN 4.1

Le Module Réglementaire DSN REGDSN 4.1 permet de produire la DSN mensuelle et les signalements en phase 3.

Il permet de produire des flux à destination des OPS suivants :

* URSSAF, AGIRC-ARRCO, MSA, Organismes complémentaires, Pôle emploi, DGFIP, CNIEG, CAMIEG, CRPNPAC, AUDIENS, IRCANTEC

Il ne permet plus de produire une DSN mensuelle phase 1 ou phase 2.

Le tableau suivant liste les principales fonctionnalités fournies par le Module Réglementaire DSN REGDSN 4.1.

| Domaine | Description contenu |
| --- | --- |
| Cohabitation des Phases | Version compatible DSN phase 3.  Les données DSN calculées en phase 1 et en phase 2 demeurent consultables. |
| Paramétrage - Transcodifications | Transcodifications suivant la norme en vigueur (norme début/norme de fin)  Information de transformation de codification dédiée à la DSN (ZD7O)  Possibilité de fermer une transcodification |
| Paramétrage - Règles de paie | Déversement des règles de paie dans les montants DSN :   * Paramétrage des montants individuels URSSAF, AGIRC-ARRCO, Organismes Complémentaires, MSA, Pôle emploi, DGFIP, CNIEG, CAMIEG, CRPNPAC, AUDIENS, IRCANTEC et autres éléments de revenu brut (bloc 54) * Possibilité d'alimenter quelques zones du contrat (bloc 40) par le déversement de rubriques de paie * Typage des CTP dans le répertoire HMD (exemples de paramétrage fourni) |
| Paramétrage - Données générales DSN  (HRa Space) | Paramétrage des attributs DSN de l'établissement :   * Attributs DSN (ZD7R) * Télérèglement URSSAF * Gestion de la fermeture de SIRET * Fractions et points de dépôt (ZD7S) * Fraction et champ de la déclaration (mixtes, Net-Entreprises seul, MSA seul) * Lots de gestion DSN (répertoire DFD) et des Pôles d'établissements (répertoire DFE) * Possibilité d'attribuer un lot de gestion à un salarié (ZYAE) : saisie manuelle ou alimentation en spécifique * Mise à jour batch des Attributs DSN (date d'entrée en DSN en paramètre de la chaîne batch de mise à jour) * Date de clôture de l'exercice comptable (phase 3)   Saisie des attributs DSN l'établissement siège :   * Effectif moyen au 31 décembre (phase 2) * Devise et implantation dans l'entreprise (phase 3)   Gestion de la norme en vigueur (répertoire U3N)  Possibilité de décrire les lieux de travail et l'établissement siège hors du répertoire des Établissements (répertoire DRE)  Gestion des types d'OPS (répertoire DFH) (phase 3)  Gestion des Organismes complémentaires (phase 3) :   * Référentiel des contrats d'adhésion prévoyance pour la gestion des Identifiants techniques d'adhésion Prévoyance (répertoire DFG et information ZD7W) et Régimes (répertoire DRX) * Gestion de la périodicité des contrats OC   Rattachement des OPS aux établissements (pour les blocs 08, 15 notamment) et gestion de la détermination de l'identifiant d'un OPS (phase 3)  Paramétrage des paiements (phase 3) :   * Référentiel des coordonnées bancaires (répertoire DFI) * Paramétrage des modalités de paiement Agirc-Arrco   Métadonnées :   * 4 attributs libres servant de critères de regroupement de dossiers. Ces attributs sont stockés dans HR Access (saisissables), extraits et stockés en BDSN pour exploitation par les rapports de l'Espace DSN : * 2 de niveau Salarié (information ZYAD) * 2 de niveau Contrat (information ZXMI)   Métadonnées associées aux événements : Compte déclarant M2M |
| Mensuelle phase 3 (contenu) | Prise en compte des éléments liés à (aux) :   * l'envoi (S10.G00.01, 02, 03 et 04) * la déclaration (S20.G00.05) * l'entreprise (S21.G00.06) et les établissements d'affection (S21.G00.11) et de lieu de travail (S21.G00.85) * la signalétique du salarié et des changements associés (S21.G00.30 et 31) * la signalétique du (des) contrat(s) du salarié et des changements associés (S21.G00.40 et 41) * montants des rémunérations (S21.G00.50 et 51) et activité (S21.G00.53) * montants des primes et indemnités (S21.G00.52) et autres éléments de revenu brut (S21.G00.54) * arrêts de travail (S21.G00.60) et autres suspensions (S21.G00.65) * fins de contrat et montants associés (S21.G00.62) * données relatives aux contrats complémentaires ou supplémentaires (S21.G00.70) et aux IRC (S21.G00.71) * montants URSSAF agrégés : Bordereau de cotisation due (S21.G00.22), Cotisation agrégée (S21.G00.23) * télérèglement URSSAF (S21.G00.20) * montants individuels pour URSSAF : Base assujettie, (S21.G00.78), Composant de base assujettie (S21.G00.79), Cotisation individuelle (S21.G00.81)   Gestion des périodes de rattachement des primes exceptionnelles (blocs 52 et 54)  Gestion des changements salariés (bloc 31) via information dédiée (ZYAD)  Données DSN non alimentées pour les paies d'acompte  En HRa Suite 9, possibilité d'alimenter la Modalité du temps de travail (S21.G00.40.014) à partir de l'information "Temps partiel thérapeutique" (ZYE3)  Possibilité de déclarer, en strate agrégée de la DSN mensuelle, des données non déductibles de la seule paie du mois, grâce à une structure de données dédiée à cette fonction (structure de données ZZ *Hors paie du mois*). Bloc 23 : montants mensuels (préretraités, CICE) et montants annuels (TR)  Prise en compte des dates de rattachement pour les paies décalées (date exigibilité au 15)  Gestion des paies avec embauche rétroactive avec report des cotisations sur le mois principal déclaré  Gestion des rappels de cotisation suite mutation établissement : rappels mis sur établissement courant  Gestion des rappels de cotisation suite mutation société : rappels mis sur ancienne société  Gestion de la fermeture de SIRET  Logique de génération des blocs 41 :   * Usage de la rubrique 41.028 * Limitation à la date de rappel individuel |
| Mensuelle phase 3 (ajout de contenu) | Montants individuels pour URSSAF, AGIRC-ARRCO, Organismes complémentaires, MSA, Pôle emploi, DGFIP, CNIEG, CAMIEG, CRPNPAC, AUDIENS, IRCANTEC : Base assujettie, (S21.G00.78), Composant de base assujettie (S21.G00.79), Cotisation individuelle (S21.G00.81)  Données relatives aux ayants droit dans les blocs S21.G00.70 et S21.G00.73  Données individuelles relatives à la retraite complémentaire pour AGIRC-ARCCO dans le bloc S21.G00.71  Gestion des régularisations sur mois antérieurs de cotisations prévoyance  Ancienneté (S21.G00.86)  Données liées au spectacle au sein du contrat (S21.G00.40) : S21.G00.40.047 à S21.G00.40.051  Pénibilité (S20.G00.34)  Structure de données ZZ *Hors paie du mois***:**   * Bloc 82 (MSA, Prévoyance, BTP) * Blocs 20 et 55 (Paiements) pour AGIRC-ARRCO, Organismes complémentaires, Pôle emploi, MSA. * Bloc 44 Assujettissement fiscal * Structure 89 Véhicule technique DADSU : blocs 91, 92, 32, 33, 35, 43 |
| Signalements *Fin de contrat* | Prise en compte des éléments liés à (aux) :   * l'envoi (S10.G00.01, 02, 03 et 04) * la déclaration (S20.G00.05) * l'entreprise (S21.G00.06) et l'établissement d'affection (S21.G00.11) * la signalétique du salarié (S21.G00.30) * la signalétique du (des) contrat(s) du salarié (S21.G00.40) * montants des rémunérations (S21.G00.50 et 51) et activité (S21.G00.53) * montants des primes et indemnités (S21.G00.52) et autres éléments de revenu brut (S21.G00.54) * fin de contrat et montants associés (S21.G00.62) et préavis (S21.G00.63) * données relatives aux contrats complémentaires ou supplémentaires (S21.G00.70) et aux IRC (S21.G00.71)   Possibilité d'exclure un salarié des signalements *Fin de contrat*  Gestion des événements DSN Fin de contrat : décision et données.  Attributs dédiés à la confidentialité des signalements Fin de contrat |
| Signalements *Arrêt de travail* et *Reprise anticipée* | Prise en compte des éléments liés à (aux) :   * l'envoi (S10.G00.01, 02, 03 et 04) * la déclaration (S20.G00.05) * contact chez le déclaré (S20.G00.07) * l'entreprise (S21.G00.06) et l'établissement d'affection (S21.G00.11) * la signalétique du salarié (S21.G00.30) * la signalétique du (des) contrat(s) du salarié (S21.G00.40) * arrêts de travail ou reprise de travail (S21.G00.60)   Possibilité d'exclure un salarié des signalements *Arrêts de travail* et *Reprise*  Gestion des événements DSN Arrêts de travail et Reprise : décision et données. |
| Consultation des résultats | Page Web de consultation/vérification des données DSN calculées dans le PRDB  Possibilité d'exclusion d'un bulletin  Query DSN pour vérification des données individuelles DSN  Pop-up de consultation des données de situation du salarié (ZYAD) |
| Module de production de flux | Moteur déclaratif (regDSN) : Génération d'un flux **phase 3**.  Constitution d'un fichier d'envoi pour un ou plusieurs établissements  Prise en compte des déclarations néant  Fabrication du flux de la DSN mensuelle en mode essai ou réel avec deux possibilités d'extraction :   * Données de test : prise en compte des bulletins implicitement valides, explicitement valides et définitivement valides * Données réelles : prise en compte des bulletins définitivement valides   Fabrication d'un flux soit pour Net-Entreprises soit pour MSA  Gestion des arrondis pour les montants agrégés URSSAF (blocs 22 et 23) selon les dernières préconisations de l'ACOSS  Prise en compte de la nouvelle logique de régularisation du CTP 437 des Allocations familiales  Gestion des changements salariés (bloc 31) et changements d'identifiants et d'attributs du contrat (bloc 41)  Prise en compte des dates de rattachement pour les paies décalées (date exigibilité au 15)  Gestion des paies avec embauche rétroactive avec report des cotisations sur le mois principal déclaré  Gestion de la fermeture de SIRET  Gestion du flux pour populations particulières : dockers, gens de mer et intermittents.  Génération du bloc 20 de télérèglement URSSAF  Gestion des taux AT multiples (bloc 23) selon les règles ACOSS  Prise en compte la structure de données ZZ *Hors paie du mois* lors de la génération du flux |
| Rechargement | Rechargement après paie des données DSN (PRDB) : transcodifications DSN et "compteurs DSN" (liés à ZXMM) compatibles et phase 3 |

1. Pôle emploi est sorti du périmètre de la DSN pour janvier 2017. [↑](#footnote-ref-1)